

## CA de l'ACLF du 1<sup>er</sup> juillet 2014

*Maternité Port-Royal*

Membres présents : N. Auger, M.A. Belaud-Rotureau, A.Bernheim, M.Dococ-Fenzy, J.M.Dupont, F. N'Guyen, P.Kleifinger, I.Luquet, C. Bilhou-Nabera, D. Penther, D. Sanlaville, (Cyril Sarrauste de Menthère est présent l'après-midi pour l'audit ACPA)

Excusée : Anne Moncla

Début de la séance : 10h

1) Validation du PV du dernier bureau du 14 mai 2014

2) Nouveaux membres : on demande à Cyril de rajouter 2 cases sur le site pour que les candidats puissent y déposer leur CV et leur lettre de motivations.

3 candidatures : Corinne Métaï à Antoine Béclère, Valérie Kremer à Strasbourg et John Boudgarane à Marseille. Le prochain bureau validera leur demande.

3) Prochaines élections et vote électronique

Test pour le vote électronique : sur 234 inscrits, 122 ont voté, 119 oui. Le vote électronique est donc acté et les prochaines élections se feront ainsi lors du congrès de l'ACLF.

48 membres non à jour de cotisation.

JMD envoie un mail à tous les membres de l'ACLF pour fixer la date limite d'envoi des professions de foi avant le 31/07 et les dates du vote : du 16/08 au 7/09.

6 membres doivent être renouvelés :

Membres sortant : A moncla, I luquet, C Bilhou-Nabera, J.M.Dupont, D.Sanlaville, M.Dococ

Se représentent : A moncla, I luquet, C Bilhou-Nabera, M.Dococ

3 nommés d'office : pour le GFCC : Martine Dococ-fenzy, pour le GFCH : Florence Nguyen Khac, pour le GFCO : Alain Bernheim

4) Congrès ACLF Lyon sept 2014

a- Choix des mallettes : rouge sans logo, prix : 3,15€

b- DPC : pour valider un DPC il faut valider la brique cognitive et la brique pratique, les 2 briques devant être validées la même année par la même structure. De plus pour être pris en charge par les hôpitaux un congrès doit être validé DPC. Pour valider la partie cognitive, il faut répondre à des QCM avant et après le congrès. Ainsi Le conseil scientifique du congrès va demander 1 QCM à chaque

orateur de plénière. Damien doit recontacter le responsable du DPC à l'université de Bordeaux pour faire avancer le dossier.

c- communications orales : changement d'horaires de séances ainsi que des modérateurs à prévoir du fait de la non disponibilité de certains orateurs. Damien contacte MCO pour les modifications.

4 séances de 5 communications orales : 1) post natal, 2) DPN, 3)acquis, 4) divers, Damien doit faire un tableau récapitulatif des communications sélectionnées pour chaque séance et indiquer les modérateurs. Les modérateurs seront en charge de désigner un top 3 par thème afin d'attribuer le prix de poster. Damien fera la répartition par modérateur.

Mises au point avec MCO : manquaient la case pour les titres des abstracts et certains auteurs n'avaient pas la confirmation de leur soumission pb Boîte mail ? problème récurrent depuis la session précédente. Damien doit contacter MCO pour ces 2 problèmes. Résumés soumis sur l'ATC, vérifier les doublons.

Damien doit demander a MCO ou envoyer un mail « Nous venons de répondre pour les posters, merci de vérifier que d'ici la semaine prochaine que vous avez bien reçu une réponse de MCO et contacter MCO si vous n'avez rien reçu..... »

Ce point doit être revu pour le prochain congrès.

d- Assemblée générale lors du congrès

bilan d'activité

bilan financier

point sur accréditation

point HAS, nomenclature

groupe de travail DPNI

point GFCH

point GFCO

atlas : revoir la donation de 5000€ à l'issue du bilan financier

renouvellement du CA

prochain congrès 2016

5) EEQ

- enquête de satisfaction à l'EEQ : du 30/06 au 29/08
- accréditation de l'EEQ par le Cofrac : le dossier a été soumis, la commission a fait de nombreux commentaires, en particulier concernant le personnel. Il faut préciser que les

experts sont remplacés régulièrement et qu'une assurance responsabilité civile professionnelle va être souscrite par l'ACLF.

- Le comité de pilotage des EEQ est reconduit avec J.M.Dupont, M.Dococ-Fenzy, C.Terre, D.Sanlaille, I.Luquet, M.C.Combrisson, Cyril Sarrauste de Menthière et la nomination de Chantal Missirian.

6) prochain CA

le 10/09/14 à Lyon à 20h.